“ Aires culturelles ”: travers et potentiels

Eberhard Kienle

▶ **To cite this version:**

Eberhard Kienle. “ Aires culturelles ”: travers et potentiels. Revue internationale de politique comparée, 2014, 21 (2014/2), pp.49 - 59. 10.3917/ripc.212.0049 . hal-01161962

HAL Id: hal-01161962
https://hal.science/hal-01161962

Submitted on 1 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« Aires culturelles » : travers et potentiels

Eberhard KIENLE

Comment remettre en question une notion sans porter atteinte à ce qu'elle recouvre, ou plutôt à tout ce qu'elle recouvre ?[1] Comment critiquer la prémisse dont s'inspire cette notion et en même temps défendre, voire promouvoir, une bonne partie des activités qu'elle désigne ? Telle est la gageure de cette contribution à la fois provocatrice et conservatrice. Au-delà d'exposer les failles de la production de savoirs par « aires culturelles », il s'agit de mettre en relief les apports et le potentiel de travaux perpétuellement menacés par les connotations d'une appellation malheureuse.

Nul ne saurait nier que la notion d'« aire culturelle » et la recherche afférente sont, de manière explicite, basées sur des présupposés culturalistes ou culturocentrés fort douteux. Ceci nonobstant, la légitimité relative dont jouit la notion est souvent censée cultiver au sein des sciences sociales cette interdisciplinarité toujours recherchée autant qu'esquivée. En même temps, elle protégerait une recherche qui autrement serait encore davantage fragilisée. La production des savoirs par « aires culturelles » faciliterait notamment la prise en compte de terrains autres que ceux de l'Europe et de l'Amérique du Nord, largement privilégiée par les disciplines en question.

Contrairement à ce récit, l'interdisciplinarité peut être, et a été, pratiquée à partir de tous les terrains imaginables du monde et de Navarre ; par conséquent, elle ne dépend pas de la définition et de la délimitation d'« aires culturelles » telles que « le monde arabe » ou « l'Amérique latine ». En plus, de nombreux travaux dits interdisciplinaires produits sous la grande tente des « aires culturelles » sont peu informés des disciplines qu'ils prétendent faire dialoguer. Or, l'interdisciplinarité est avant tout « interdisciplinaire », c'est-à-dire basée sur l'échange entre disciplines déjà constituées et ainsi

1. L'auteur remercie Michaël Béchir Ayari pour avoir adapté le manuscrit aux instructions pour auteurs.

DOI: 10.3917/ripc.212.0049

chronologiquement postérieure à la « disciplinarité ». Cette postériorité ne devrait évidemment pas empêcher l'interdisciplinarité de contribuer à l'évolution et à la redéfinition perpétuelles des disciplines concernées. Du fait que la production des savoirs par « aires culturelles » permet la définition des problématiques indépendamment des contraintes que pose chacune des disciplines à ses adhérents respectifs, elle peut néanmoins apporter sa pierre à la pratique d'une interdisciplinarité féconde et productive.

De même, la production des savoirs par « aires culturelles » dont les prémisses culturalistes sont épistémologiquement irréconciliables avec l'approche comparatiste favorise tout de même l'élargissement du champ d'intervention des sciences sociales à des terrains autres que ceux de leurs origines historiques. Dans la mesure où ces savoirs ne sont pas entachés de ces prémisses, ils peuvent fournir les matériaux pour la construction d'arguments comparatifs et comparatistes. À l'instar du cas de l'interdisciplinarité, l'avancement de l'état de nos connaissances reste ainsi limité à l'apport de certains parmi les défenseurs des « aires culturelles », à l'apport de ceux qui valorisent les aires plutôt que le culturel. En élargissant la base géographique et empirique des sciences sociales, les travaux réalisés sous l'enseigne des aires culturelles peuvent ainsi avoir un impact majeur sur la redéfinition et la remise à jour des disciplines elles-mêmes, notamment par le biais de la comparaison et des nouveaux horizons qu'elle ouvre.

Les prémisses douteuses

Délimiter les « aires culturelles » et diviser la planète en espaces de ce type ne saurait se faire sans tracer des frontières culturelles basées sur la présence ou l'absence de certains traits culturels sélectionnés, voire postuler l'existence de cultures bien distinctes les unes des autres[2]. Bien que méthodologiquement insoutenable, cette seconde vision des choses continue à hanter non seulement le débat public, mais également la production des savoirs savants dans les contextes où elle se met au service d'objectifs autres comme le *nation building*. Il ne semble guère nécessaire de démontrer encore une fois l'insuffisance intellectuelle et les dangers politiques de cette vision.

Tracer les frontières entre aires, zones ou espaces physiques sur la base de traits culturels considérés comme distinctifs et pertinents est analytiquement

2. Voir par exemple le concept de *culture area*. WISSLER C., *The American Indian: an Introduction to the Anthropology of the New World*, New York, McMurtrie, 1917 et WISSLER C., *Man and Culture*, New York, Thomas Y. Crowell Company, 1923.

plus fin, mais pas nécessairement plus astucieux. Ceci même si nous laissons de côté les cas où l'accent mis sur un certain trait culturel comme le fait de parler une langue ou de la prononcer d'une certaine manière ne sert que d'épitomé pour tout un ensemble de traits culturels et donc pour « une culture ».

Une première question porte sur le choix des traits culturels considérés comme pertinents, et les bonnes (ou mauvaises) raisons qui informent ce choix. En principe, le nombre des traits potentiellement pertinents est infini. On peut mettre en exergue la langue qu'on parle, la manière dont on la prononce, la religion qu'on pratique, les saints qu'on vénère, le chapeau qu'on porte, et mille et un critères encore. Mais qu'est-ce qu'une religion ? Est-ce être chrétien ou musulman, sunnite ou chiite, anglican *high church* ou *low church* ? Et qu'est-ce qu'une langue ? L'anglais et le français, l'anglais américain à côté de l'anglais anglais, l'arabe ou ses différents « dialectes » et « parlers » ? De même, le béret est-il un chapeau ?

Mais surtout, en quoi serait-il plus approprié de tracer la frontière entre musulmans et non-musulmans qu'entre Arabes, c'est-à-dire arabophones, et non-Arabes ? Faut-il distinguer entre juifs, musulmans et chrétiens, ou faut-il distinguer entre les adhérents aux « religions du livre » et les autres ? Ou pourquoi pas chercher en cuisine et distinguer entre ceux qui mangent des saucisses et ceux qui n'en mangent pas ? Les Allemands se trouveraient non seulement du côté des Lyonnais et des Toulousains, mais également des Libanais et des Turcs dont les maqaniq (makanek) et sujuk (sojok) valent bien les saucisses de Montbéliard et de Francfort [3].

La question qualitative s'accompagne en quelque sorte de la question quantitative. Où précisément tracer la frontière de l'aire définie à partir d'un trait culturel ? Par exemple, dans le cas du « monde musulman » s'agit-il des territoires peuplés majoritairement, voire exclusivement, par les musulmans, à l'exclusion des diasporas ou des minorités dispersées en Sri Lanka, en Thrace, en Afrique du Sud, à Dearborn, Berlin ou Marseille ? Ou s'agit-il des seuls territoires ou pays dont les gouvernants sont majoritairement musulmans, à l'inclusion des Coptes d'Égypte et à l'exclusion des musulmans de l'Inde ? Ou encore s'agit-il des territoires gouvernés selon « la » loi islamique, à l'exclusion de la Turquie ? Enfin, de quelle loi islamique parle-t-on ? [4]

3. Au-delà des recueils de recettes, voir ZUBAIDA S., TAPPER R. (eds.), *A Taste of Thyme: Culinary Cultures of the Middle East*, London, I. B. Tauris, 2000.

4. Voir par exemple DUPRET B., « L'autorité de la référence : usages de la shari'a islamique dans le contexte juridique égyptien », *Archives de sciences sociales des religions*, n° 125, 2004, p. 189-209.

Plus préoccupant encore, la division du monde en « aires culturelles » ignore entièrement les hybridités[5] qui sans impliquer l'existence de cultures distinctes les unes des autres caractérisent la culture dans le sens anthropologique du terme[6]. Que faire des marches, des marges, des marginaux, des bilangues ou des syncrétistes ? Accessoirement, que faire des agnostiques ou des athées qui tout simplement ne présentent pas de trait culturel de type religieux par exemple ? Actuellement renforcées par les flux et échanges liés à ce qu'on appelle la globalisation ou la mondialisation (qui en d'autres contextes simultanément pousse vers la division et la fragmentation), les hybridités par le passé étaient souvent la règle plutôt que l'exception. Historiquement, ce sont surtout les politiques d'homogénéisation culturelle interne des États-nations qui ont menacé et marginalisé les hybridités. Sans s'empêtrer dans des contradictions, on peut affirmer que ce sont précisément ces politiques d'homogénéisation qui ont érigé en exceptions visibles et explicites les hybridités jusqu'alors répandues et souvent inaperçues, voire inexistantes du fait de l'absence de politiques et de tentatives culturellement homogénéisatrices[7].

La question centrale reste pourtant : pourquoi organiser la production des savoirs en fonction de frontières culturelles qui passeraient entre les objets de ces savoirs, et pourquoi construire ces objets en fonction de critères culturels ? Comme dans le cas plus extrême de la subdivision du monde en cultures distinctes, étanches et autonomes, juxtaposées les unes aux autres et mutuellement exclusives, le raisonnement basé sur la pertinence de traits culturels distinctifs part du principe que le culturel ne peut être qu'une variable indépendante, la plus importante, expliquant en fin de compte l'action des acteurs.

Peu importe si l'on met l'accent sur l'existence de cultures autonomes et distinctes ou sur certains traits culturels, le postulat de leur pertinence « objective » fait glisser l'argument vers l'essentialisme. Or, l'Orientalisme d'Edward Said et les débats qu'il a provoqués ont assez durablement mis

---

5. Soient-elles conçues ou non comme le résultat de rapports de force et de domination ; voir GILROY P., *The Black Atlantic : Modernity and Double Consciousness*, London, Verso, 1993 ; la notion du *third space* développée par BHABHA H., *The Location of Culture*, London/New York, Routledge, 1994 ; PIETERSE J., *Globalization and Culture : Global Melange*, Lanham, Rowman and Littlefield, 2004 ; KRAIDY M., *Hybridity or the Cultural Logic of Globalization*, Philadelphia, Temple University Press, 2005 ; CHIVALLON C., « Diaspora : ferveur autour d'un mot », in BARTHOLOMIERE W., CHIVALLON C. (dir.), *Les diasporas dans le monde contemporain : un état des lieux*, Paris, Karthala, 2006, p. 15-23 ; voir également la notion de « cosmopolitisme » dans ZUBAIDA S., *Cosmopolitans, Nationalists and Fundamentalists in the Modern Middle East: Inaugural Lecture*, University of London, Birkbeck College, 5 mai 2004, http://www.bbc.ac.uk/polsoc/download/events/SamiZubaida-cosmopolitans, page consultée le 10/10/09.

6. Dans le sillage de TYLOR E., *Primitive Culture: Researches into the Development of Mythology, Philosophy, Art and Custom*, New York, H. Holt and Company, 1889.

7. Voir par exemple HOBSBAWM E., *Nations and Nationalism since 1780: Programme, Myth, Rality*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990.

en relief la construction erronée de différences ontologiques à la base de l'essentialisme et ses conséquences méthodologiques néfastes [8]. Comme l'a démontré Sadiq Jalal al-Azm, l'essentialisme est d'ailleurs une des fautes de pensée partagées par les représentants du « centre » et de la « périphérie », même s'ils divergent quant à l'appréciation positive ou négative des essences respectives [9]. En effet, dans les écrits arabes, l'étude de l'Europe ou de la Chine, voire de l'Iran, est autant marquée de culturalisme que ne l'est l'étude des pays arabes en Europe.

Définir un domaine d'intervention ou de compétence scientifique en termes culturels n'est pas pour autant invariablement illégitime. Le choix ne pose pas problème tant que les traits culturels sont conçus comme des variables qui, tout en étant indépendantes dans certains cas, peuvent être dépendantes en d'autres cas. Parfois l'analyse des échanges ou la comparaison à l'intérieur de l'espace géographique en question peuvent justifier le choix. Pourtant, si la langue ou la religion commune favorisent certains échanges comme la mobilisation nationaliste ou la pérégrination des prêcheurs et les débats théologiques, elles n'en favorisent pas nécessairement d'autres tels les mouvements des biens et des capitaux. En termes commerciaux par exemple, la plupart des pays arabes entretiennent des relations bien plus étroites avec l'Europe qu'avec les autres pays arabes. Dans la mesure où l'on cherche à travailler sur des aires homogènes, on doit reconnaître que cette homogénéité est limitée à certains types d'échanges et d'interactions. Ainsi le « monde arabe », le « monde musulman » ou toute autre « aire culturelle » existe à certains niveaux, le plus souvent de type culturel, mais pas à d'autres, y compris d'autres niveaux de type culturel. Les études arabes dont il n'est pas question de remettre en cause la légitimité ne sauraient se confondre avec l'islamologie tout aussi légitime.

La référence explicite à la culture distingue la notion des aires culturelles de son équivalent approximatif anglo-saxon, les *area studies*. Certes, les *area studies* favorisent l'apprentissage des langues parlées et pratiquées dans les *areas* concernées, mais ils ne définissent pas explicitement les dits *areas* par la langue ou par d'autres traits culturels. « Le monde arabe » est une catégorie culturelle qui se réfère à la langue arabe ; le « Moyen-Orient » ou « Middle East » est sans aucun doute une catégorie eurocentrique, dont la délimitation n'est pas plus simple que celle d'une « aire culturelle », mais néanmoins géographique même si elle a souvent été remplie d'un contenu culturel *ex post. Area* ne veut pas *ipso facto* dire « culture ».

---

8. SAID E., *Orientalism*, London, Routledge and Kegan Paul, 1978. ; LÉVI-STRAUSS C. (dir.), L'identité : séminaire interdisciplinaire, Paris Grasset, 1977, p. 10.
9. AL-'AZM S., « Orientalism and Orientalism in Reverse », *Khamsin: Journal of Revolutionary Socialists in the Middle East*, n° 8, 1981, p. 5-26.

Par conséquent, l'examen critique de la production des savoirs par « aires culturelles » ne saurait se résumer aux débats sur les mérites relatifs des *areas studies* et des disciplines qui, depuis longtemps, agitent les sciences sociales aux États-Unis et dans la littérature anglo-saxonne [10].

Les supposés mérites

Indépendamment d'un parti pris culturaliste plus ou moins assumé, la production de savoirs par « aires culturelles » est souvent justifiée par des arguments d'ordre plutôt pragmatique.

Ainsi la notion d'aires culturelles, le plus souvent employée pour les parties du monde situées en dehors du « Nord » ou de l'« Occident », protégerait les travaux sur les terrains autres que l'Europe et les pays dominés par les descendants de ses émigrés anglophones (et, dans le cas du Canada, francophones) d'antan. En effet, cohérente qu'elle puisse paraître, la proposition d'étendre la notion d'aire culturelle au nord n'a pas été particulièrement suivie dans la littérature [11]. Privée du parapluie des « aires culturelles », la recherche sur l'Afrique, l'Asie, l'Amérique centrale et méridionale ainsi que l'Océanie ne survivrait pas à la pluie incessante et sans aucun doute non moins fertile de nouveaux travaux consacrés à la sociologie électorale, à l'évolution des opinions publiques ou aux partis politiques dans les pays du Nord.

L'argument est de ceux qui ne perdent pas en pertinence une fois qu'ils sont renversés. Peut-être le manque d'intérêt pour le « Sud » tient précisément à une production des savoirs qui se soucie peu des canons méthodologiques et des débats théoriques dominant la recherche sur le « Nord ». La question vaut d'être posée même si l'on ne cherche pas à subjuguer les travaux sur le Mozambique ou le Sri Lanka au behavioralisme, au *rational choice* ou à la théorie des jeux. Peut-être, c'est en effet la division explicite du monde en

10. Parmi les nombreux écrits à ce sujet, ne citons que TESSLER M. (dir.), *Area Studies and Social Sciences*, Bloomington, University of Indiana Press, 1999 ; WEDEEN L., « Savoir scientifique, libéralisme et empire : la science politique américaine et la région Afrique du Nord et Moyen-Orient aujourd'hui », in KIENLE E. (dir.), *Les sciences sociales en voyage : l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient vus d'Europe, d'Amérique et de l'intérieur*, Paris, Karthala, 2010 ; RUGET V., « La politique comparée aux États-Unis et la question des area studies », in THIRIOT C., MARTY M., NADAL E. (dir.), *Penser la politique comparée : un état des savoirs théoriques*, Paris, Karthala, 2004, p. 59-74 ; pour un exemple concret, voir KEDDIE R., « Is There a Middle East ? », *International Journal of Middle East Studies*, vol. 4, n° 3, 1973, p. 255-271.

11. CHEVRIER Y., « Les aires culturelles dans les sciences de l'homme et de la société : questions pour une prospective », colloque de prospective scientifique en sciences humaines et sociales », 24-25-26 septembre 2003, Gif-sur-Yvette, http://www.cnrs.fr/SHS/actions/themes_prospective/prospectiveairesculturelles.rtf, page consultée le 20/07/09.

deux royaumes, celui du centre gouverné par la logique des disciplines et celui de la périphérie gouvernée par la logique des « aires culturelles », qui perpétue et pérennise la société des classes en sciences sociales.

Il est plus probable pourtant que la recherche régie par la logique des disciplines se taille la part du lion des postes et des moyens simplement parce qu'elle est identifiée avec la recherche sur le « centre » tandis que, identifiée avec la « périphérie », la recherche qui obéit à la logique des aires culturelles (ou, à ce niveau, des *area studies*) inévitablement n'en ramasse que les miettes. La marginalisation de la périphérie peut être temporairement atténuée par des événements conjoncturels comme le regain d'intérêt pour les pays et sociétés musulmans après les attentats du onze septembre ; elle ne se transformera pourtant pas en véritable rattrapage. Même si la recherche en sciences sociales obéissait entièrement à la logique des disciplines la production de savoirs sur la « périphérie » resterait probablement relativement marginale. Dans la mesure où l'intérêt porté au « centre » est le critère clé, l'enseigne des aires culturelles ne renforce ni n'affaiblit la recherche sur la « périphérie ».

Irréductible à une discipline universitaire donnée, la production des savoirs par « aires culturelles » favoriserait également l'épanouissement de la pluri- ou de l'interdisciplinarité. Il ne s'agit pas de nier que dans les meilleurs cas cette production favorise les tentatives de saisir les « objets complexes » (comme on disait dans le jargon académico-administratif) dans leur totalité, précisément grâce aux concours de plusieurs disciplines [12]. Souvent, pourtant les prémisses culturocentriques de la production des savoirs par « aires culturelles » limitent l'interdisciplinarité proclamée au prétendu apport de la connaissance des langues ou religions à l'analyse de processus sociaux, économiques et politiques. Autrement dit, pour être validés, la sociologie, l'économie, le droit, les sciences politiques, voire l'anthropologie, sont appelés à écouter les théologiens, islamologues, sanscritistes, arabisants et autres détenteurs des clés culturelles nécessaires à l'étude des populations en question. Indépendamment d'une telle hiérarchie des disciplines ou savoirs, l'interdisciplinarité des « aires culturelles » est parfois pratiquée de manière superficielle et dilettante. Elle masque l'ignorance des disciplines plutôt que de les articuler soigneusement les unes sur les autres. La prise en compte par un politologue des liens familiaux qui lient entre eux les dirigeants d'un régime autoritariste n'en fait pas encore un anthropolitologue (pour éviter la notion d'anthropologue politique plus courante, mais qui renvoie tout d'abord à un anthropologue). Or, la vraie interdisciplinarité se développe à partir de la familiarité avec les disciplines telles qu'elles existent, à partir de

12. LONGUENESSE E., SIINO F., « Aires culturelles et pluridisciplinarités : quel enjeu pour les sciences sociales ? », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée (REMMM)*, n° 105-106, 2005, p. 7-12.

l'ensemble de l'appareil théorique et méthodologique qu'elles véhiculent. Loin d'ossifier les disciplines, elle contribue à leur évolution comme des ensembles historiquement constitués et donc sujets à transformation.

Ajoutons enfin que l'interdisciplinarité en sciences sociales (sans parler de l'interdisciplinarité qui déborde les seules sciences sociales) n'a jamais été limitée aux travaux sur les « aires culturelles ». Minoritaires certes, les travaux interdisciplinaires se sont développés en d'autres contextes et sur d'autres terrains. Ni la sociologie urbaine [13], ni l'économie politique (dans ses définitions contemporaines) ou la sociologie économique [14] ne sont nées dans les milieux spécialisés dans l'étude des « aires culturelles ».

Curieusement, on insiste beaucoup moins sur les effets bénéfiques que la production des savoirs par « aires culturelles » peut avoir sur les disciplines telles qu'elles existent. Si la pratique de la recherche loin de ses capitales peut tourner au laxisme, elle favorise également la remise en question des dogmes établis, des idées reçues et des orthodoxies répressives. Le contact des disciplines fortement formées par les travaux sur les centres euroaméricains avec les périphéries, notamment celles du Sud, les pousse à la réflexivité et ainsi leur permet de s'enrichir. Tout comme l'interdisciplinarité évoquée plus haut, la rencontre avec les terrains non encore labourés peut éviter aux disciplines de se transformer en leurs propres caricatures [15].

L'impossible comparaison

La production de savoirs par « aires culturelles » empêche souvent la comparaison entre différentes aires de ce type. La « pratique observante » de cette production reste prisonnière de ses prémisses essentialistes qui invalident la démarche comparatiste partout où l'un des objets de la comparaison est localisé en dehors de l'aire en question. Même la pratique sécularisée le plus souvent cantonne le chercheur dans une aire donnée, ne serait-ce que par la « naturalisation » de ses frontières et des effets institutionnels connexes tels que la reproduction quasi automatique, en tout cas conservatrice, des réseaux savants en place ou l'adhésion aux associations professionnelles spécialisées. Par un mélange de coutume et de facilité linguistique, les Français passent

13. Pour sa thèse Maurice Halbwachs a arpenté Paris, non pas Le Caire ou Bombay. HALBWACHS M., *Les expropriations et les prix des terrains à Paris (1860-1900)*, Paris, Rieder, 1909.

14. Voir par exemple CAPORASO J., LEVINE P., *Theories of Political Economy*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992 ; WEINGAST R., WITTMAN A. (dir.), *The Oxford Handbook of Political Economy*, Oxford, Oxford University Press, 2006 ; SMELSER J., SWEDBERG R., (dir.), *The Handbook of Economic Sociology*, Princeton, Princeton University Press, 1994.

15. Pour l'économie ceci est démontré par WURZEL G., « Un refuge pour les non-conformistes ? La recherche européenne en économie sur l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient : le cas de l'Allemagne », in KIENLE E. (dir.), *op. cit*., 2010.

les vacances en Corse plutôt qu'en Sardaigne et les Italiens en Sardaigne plutôt qu'en Corse, bien que les plages des deux îles se ressemblent. Le spécialiste de l'aire A, surtout s'il travaille dans un centre spécialisé sur cette même aire, n'est pas trop au courant des débats concernant l'aire B ; même s'il les suit de près, on lui rappelle qu'il n'a aucune légitimité de se prononcer. En bref, la division du monde en « aires culturelles » empêche la comparaison entre des objets d'étude qui selon la logique de la production des savoirs par disciplines invitent à la comparaison. Utile qu'elle puisse être, la comparaison à l'intérieur d'une « aire culturelle » ne saurait remplacer la comparaison tout court et sans frontières.

Pour le comparatiste, la définition du domaine d'intervention scientifique à partir d'une supposée homogénéité interne pose en effet plus de problèmes qu'elle n'en résout. Tout en permettant la comparaison entre les élections en Tunisie et en Turquie, le concept de « monde musulman » ne permet guère la comparaison des manifestations en Iran et en France, ni celle du gouvernement de l'Égypte par les Ptolémées avec son administration par les premiers califes et leurs lieutenants. Comme Javed Majeed résume si éloquemment la démarche de Bentham et Mill, toute comparaison utile dépend d'un nombre suffisant de ressemblances combiné avec un nombre suffisant de dissemblances [16].

Par conséquent, il n'est pas étonnant de voir que bon nombre de travaux qui comparent entre différentes « aires culturelles » sont issus des plumes des représentants d'une discipline comme la politologie. À titre d'exemple, ne citons au hasard que quelques classiques comme *State-Directed Development* d'Atul Kohli, *Coercion, Capital and European States* de Charles Tilly, *State Building and Late Development* de David Waldner, *The Three Worlds of Welfare Capitalism* de Gøsta Esping-Andersen ou *La greffe de l'État* de Jean-François Bayart [17]. Il n'est d'ailleurs pas plus étonnant de voir la supposée homogénéité interne de l'aire culturelle disparaître sous l'œil du comparatiste [18] ; il lui arrive même de transformer les différences internes d'une aire donnée en autant de ressemblances avec l'extérieur [19].

---

16. MAJEED J., *Ungoverned Imaginings : James Mill's The History of British India and Orientalism*, Oxford, The Clarendon Press, 1992, p. 130-132.

17. ESPING-ANDERSEN G., *The Three Worlds of Welfare Capitalism*, Cambridge, Polity Press, 1990 ; KOHLI A., *State-Directed Development : Political Power and Industrialization in the Global Periphery*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004 ; TILLY C., *Coercion, Capital and European States : AD 900-1992*, Oxford, Basil Blackwell, 1990. Quant à Jean-François Bayart, l'intérêt de sa démarche comparative dépasse de loin l'Afrique ; voir BAYART F. (dir.), *La greffe de l'État*, Paris, Karthala, 1996 et BAYART F., *Le gouvernement du monde : une critique de la mondialisation*, Paris, Fayard, 2004.

18. DENOIX S., « Des culs-de-sac heuristiques aux garde-fous épistémologiques ou comment aborder l'aire culturelle du 'monde musulman' », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée (REMMM),* n° 103-104, 2004, p. 7-26.

19. SEILER D.-L., « Comparaison et aires culturelles régionales : l'Europe du Sud et les modèles de Rokkan », *Pôle Sud*, n° 21, 2004, p. 69-80.

La part des choses

En définitive, la production de savoirs par « aires culturelles » est problématique ou insuffisamment convaincante à plusieurs égards. Le concept d'« aires culturelles » lui-même est basé sur des prémisses douteuses. L'interdisciplinarité qu'elle revendique n'est pas toujours solide, en tout cas pas plus solide que l'interdisciplinarité pratiquée en d'autres contextes. La protection que la démarche accorderait à la recherche consacrée aux terrains « périphériques » est hypothétique. Souvent, en plus, cette protection se paie par le biais culturaliste des travaux ainsi protégés. La démarche est irréconciliable avec le comparatisme dans la mesure où elle nie sa validité universelle. En revanche, la production des savoirs par « aires culturelles » renforce le pluralisme au sein des disciplines académiques et ainsi la liberté de penser.

Si pour des raisons pratiques il faut subdiviser le monde, la subdivision en « aires géographiques » délimitées par des critères physiques serait plus utile parce que plus neutre que l'appel aux critères culturels [20]. Surtout, une telle subdivision purement pragmatique ne dresserait pas d'obstacles à la comparaison. En définitive, il faudra pourtant dépasser la subdivision du monde en régions statiques, fixes et fixées à partir de critères immuables ou critères maîtres [21]. Comme on l'a dit, la notion de « monde arabe » ou « hispanique » peut faire sens là où il s'agit d'étudier les flux liés à la pratique de la même langue. En revanche, la notion de Proche ou de Moyen-Orient paraît plus appropriée lorsqu'il s'agit des relations israélo-arabes qui créent un espace d'interaction aussi vaste que les lieux d'implantation géographique des parties du conflit. Or, l'espace d'interaction créé par le conflit ne comprend pas nécessairement l'ensemble des acteurs arabes et israéliens, tout comme il comprend des acteurs non arabes et non israéliens. Il est à la fois plus petit et plus grand que ce que nous entendons par Moyen-Orient. Il s'étend et se rétrécit au gré de l'évolution du conflit pour inclure tantôt l'Iran, tantôt les diasporas liées aux uns et aux autres, leurs amis, alliés et sympathisants. Aucune subdivision du monde n'est universellement valable ou utile ; les subdivisions valables et utiles sont toujours conjoncturelles.

La promotion des travaux consacrés aux terrains autres que l'Europe et l'Amérique du Nord doit rester un objectif central et crucial des sciences

20. Prudents et circonspects, Dominique Darbon et Christophe Jaffrelot dans leur célèbre rapport de 2004 préfèrent la notion d'« aires régionales » à celle d'« aires culturelles », voir DARBON D., JAFFRELOT C. (dir.), *La recherche sur les aires régionales en science politique : bilan et perspectives*, CNRS, http://www.cnrs.fr/SHS/actions/fichiers/aires-regionales.pdf, page consultée le 4/09/09.

21. Voir par exemple CHABAL P., « La politique comparée et les études en termes d'aires culturelles », in THIRIOT C., MARTY M., NADAL E. (dir.), *op. cit*., 2004, p. 78.

sociales. Pourtant, pour les raisons qu'on vient d'évoquer, cet effort le plus souvent se ferait le mieux indépendamment de la logique des « aires culturelles ». Ces terrains sont importants, évidemment pour les femmes et les hommes qui y vivent, mais également pour ceux qui vivent au « centre ». En dehors de l'intérêt politique ou économique qu'ils revêtent pour les habitants de l'Europe et de l'Amérique du Nord (et ceci en dehors de toute volonté de domination), les terrains considérés aujourd'hui comme périphériques peuvent et doivent enrichir les disciplines académiques établies et ainsi les sauver de sclérose. La prise en compte de ces terrains permet aux disciplines notamment de multiplier les comparaisons et ainsi de revisiter leurs propres univers conceptuels et théoriques [22].

Il ne s'agit là que d'une nouvelle étape dans la remise à jour continuelle des disciplines qui, elles aussi, s'inscrivent dans l'histoire. Historiquement constituées aujourd'hui, rien n'empêche les disciplines de se reconstituer de nouveau comme par le passé. Par exemple, ni l'engouement actuel pour les méthodes quantitatives ni celui pour la démocratisation des régimes autoritaristes ne devraient marquer la fin de l'histoire des sciences politiques. Au contraire, l'étude des régimes autoritaristes dans les pays arabes et ailleurs peut aider à dissocier davantage la notion de « représentation » de celle de « participation » ; même dans les cas où les assemblées formellement constituées peuvent prétendre à une représentativité certaine elles ne participent pas à la prise de décisions politiques. De même, les codes régissant de nombreux échanges et transactions « informelles » dans les pays arabes et ailleurs peuvent accréditer la notion d'« institutions informelles » et illustrer en quoi celles-ci ne sauraient être confondues avec de simples liens et rapports informels.

Toute la question est de savoir si les rapports de force à l'intérieur des disciplines établies permettent une telle évolution, ou si, alternativement, il est possible de trouver de nouveaux dispositifs institutionnels qui la faciliteront. L'enrichissement et l'évolution des disciplines par leur exposition accrue aux terrains jusque-là négligés transposeraient d'ailleurs en leur sein une partie des débats actuellement menés sous la manchette de l'interdisciplinarité.

22. Voir par exemple VATIN J. C., « Les partis (pris) démocratiques. Perceptions occidentales de la démocratisation dans le monde arabe », *Égypte/Monde arabe*, dossier « Démocratie et démocratisation dans le monde arabe », Première série, n° 4, 1990, http://ema.revues.org/index338.html, page consulté le 3/09/09.